Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Animalier, veuillez visiter :
bpanimalier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Animalier

Communication au sein d’une unité d’expérimentation

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-ANIM-EP1** • Durée : **2 h** • Coefficient : **1,0**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse des informations et du cadre professionnel** (3 questions) — **Page 3**
2. **Rédaction d’un compte rendu professionnel** (2 questions) — **Page 5**
3. **Organisation de la transmission à l’équipe** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention des risques et conduite professionnelle** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Communication professionnelle/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Communication professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse des informations et du cadre professionnel

Dans l'unité fictive Valmont, le lot M17 présente des observations consignées sur l'animal M17-04-B et son environnement, ainsi qu'une baisse de consommation d'eau. Le candidat distingue les faits des interprétations, compare les relevés et tient compte des responsabilités et destinataires définis par la procédure.

Question 1.1. Relevez trois observations factuelles concernant l'animal M17-04-B ou son environnement et indiquez l'heure correspondant à chacune.

Heure	Observation factuelle
08 h 00	Cage M17-04 : deux animaux présents, eau et aliment disponibles.
08 h 05	M17-04-B : posture voûtée, activité réduite, poil hérissé.
08 h 10	18 mL d'eau consommés depuis le relevé précédent.

Ces éléments proviennent des contrôles consignés le 14 avril 2026. Ils décrivent l'état de l'animal, les conditions observées dans sa cage et la mesure de consommation d'eau. La posture, l'activité et l'aspect du pelage sont rapportés sans leur attribuer de cause. De même, la valeur de consommation est une mesure, non un diagnostic. Chaque observation est associée à l'heure de son relevé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 08 h 00 : deux animaux, eau et aliment disponibles. 08 h 05 : posture voûtée, activité réduite, poil hérissé. 08 h 10 : 18 mL consommés.

Question 1.2. Calculez la diminution de consommation d'eau en mL et en pourcentage par rapport au relevé précédent. Utilisez la formule diminution en % = (valeur précédente - valeur actuelle) / valeur précédente × 100, présentez le calcul et arrondissez le résultat à l'unité.

La valeur précédente est de 30 mL et la valeur actuelle de 18 mL, pour la même période et dans les mêmes conditions. La diminution absolue vaut : $30 - 18 = 12$ mL. Le pourcentage de diminution est : $\frac{30-18}{30} \times 100 = 40$ %. Le résultat est déjà un nombre entier, donc l'arrondi à l'unité reste 40 %.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Diminution : 12 mL, soit 40 %.

Question 1.3. Complétez le tableau du DR 1 en classant les éléments comme faits observés, interprétations à éviter sans confirmation ou actions de transmission déjà réalisées. Précisez le destinataire auquel l'écart doit être signalé en priorité selon le DT 3.

Élément	Classement	Destinataire prioritaire
Posture voûtée, activité réduite, poil hérissé à 08 h 05	Fait observé	
Affirmer une maladie déterminée	Interprétation à éviter sans confirmation	
Vétérinaire désigné informé à 08 h 15	Action de transmission déjà réalisée	Vétérinaire désigné

Les signes relevés à 08 h 05 sont des faits, tandis qu'affirmer une maladie serait une interprétation non confirmée. L'appel au vétérinaire désigné à 08 h 15 est une action déjà réalisée. Selon la procédure, cet interlocuteur est prioritaire pour signaler un écart, une aggravation ou un signe nouveau. Le responsable de projet reçoit le compte rendu écrit factuel le jour même.

DR 1 complété pour la question 1.3

Élément à classer ou formulation à corriger	Classement ou formulation factuelle	Destinataire, si demandé
Posture voûtée, activité réduite, poil hérissé à 08 h 05	Fait observé	
Affirmer que l'animal est atteint d'une maladie déterminée	Interprétation à éviter	
Vétérinaire désigné informé à 08 h 15	Transmission faite	Vétérinaire désigné
Formulation interprétative à éviter : exemple 1		
Formulation ambiguë à éviter : exemple 2		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faits : signes observés à 08 h 05. Diagnostic : interprétation à éviter. Transmission réalisée : vétérinaire informé à 08 h 15. Destinataire prioritaire : vétérinaire désigné.

2. Rédaction d’un compte rendu professionnel

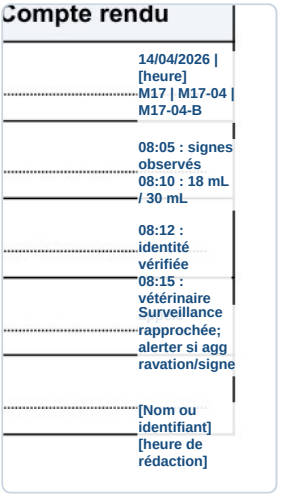
Le responsable de projet demande une transmission écrite pour assurer la continuité du suivi du lot M17. Le compte rendu identifie la situation et distingue les données vérifiables, les vérifications, l’appel au vétérinaire et la consigne reçue, sans diagnostic ni modification du protocole.

Question 2.1. Rédigez sur le DR 2 un compte rendu de 80 à 120 mots destiné au responsable de projet. Reprenez les données vérifiables du dossier, la diminution de consommation calculée en 1.2, l’appel au vétérinaire désigné et la consigne reçue. Faites apparaître clairement les champs à compléter avec votre nom ou votre identifiant.

Compte rendu à transmettre le jour même au responsable de projet. Il reprend les faits dans l’ordre chronologique, la comparaison des consommations, les vérifications, l’appel et la consigne reçue. Compléter les champs entre crochets.

> Le 14 avril 2026, à [heure de rédaction] - Lot M17, cage M17-04, animal M17-04-B. À 08 h 00, deux animaux sont présents; eau et aliment sont disponibles. À 08 h 05, l’animal présente une posture voûtée, une activité réduite et un poil hérissé. À 08 h 10, 18 mL d’eau sont consommés, contre 30 mL le 13 avril à la même heure, soit une diminution de 12 mL (40 %). À 08 h 12, l’identification est vérifiée et concorde avec la fiche. À 08 h 15, le vétérinaire désigné est informé par téléphone. Consigne : surveillance rapprochée et compte rendu écrit; le recontacter sans délai en cas d’aggravation ou de nouveau signe. Rédacteur : [nom ou identifiant].

Compte rendu complété sur DR 2



✓ RÉPONSE À RETENIR

Compte rendu daté du 14 avril 2026 : diminution de consommation de 12 mL (40 %); vétérinaire informé à 08 h 15; surveillance rapprochée.

Question 2.2. Relisez votre compte rendu, relevez deux formulations susceptibles d'introduire une interprétation ou une ambiguïté, puis proposez pour chacune une formulation factuelle de remplacement dans le DR 1.

Choisir des exemples qui montrent clairement les deux risques demandés : attribuer un diagnostic sans confirmation et employer une formulation imprécise sur une mesure. Remplacer chaque expression par des faits datés, vérifiables et consignés. La comparaison chiffrée indique la période et évite toute ambiguïté sur l'évolution.

Formulation à éviter	Remplacement factuel
« L'animal est malade. »	« À 08 h 05 : posture voûtée, activité réduite et poil hérissé. »
« Il boit beaucoup moins. »	« À 08 h 10 : 18 mL contre 30 mL au relevé précédent, soit 12 mL de moins et une diminution de 40 %. »

Les remplacements rapportent les observations et les valeurs disponibles, sans transformer une hypothèse en fait établi.

Reformulations factuelles sur DR 1

Élément à classer ou formulation à corriger	Classement ou formulation factuelle	Destinataire, si demandé
Posture voûtée, activité réduite, poil hérissé à 08 h 05	.....	.....
Affirmer que l'animal est atteint d'une maladie déterminée	.....	.....
Vétérinaire désigné informé à 08 h 15	.....	.....
Formulation interprétative à éviter : exemple 1	.....	.....
Formulation ambiguë à éviter : exemple 2	.....	.....

Une réponse par ligne; utiliser une formulation concis

À éviter : « L'animal est malade. »
Factuel : signes observés à 08 h 05
À éviter : « Il boit beaucoup moins. »
Factuel : 18 mL contre 30 mL, baisse de 40 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Écarter le diagnostic et la formule vague; préciser les signes observés à 08 h 05 et les consommations : 18 mL contre 30 mL, soit 12 mL de moins (40 %).

3. Organisation de la transmission à l’équipe

La relève a lieu à 12 h 00 et l’équipe entrante doit poursuivre le suivi du lot M17 selon les observations et la consigne vétérinaire. La transmission doit être adaptée au destinataire, préciser la conduite en cas de nouveau signe et être vérifiée et tracée.

Question 3.1. Préparez une transmission orale de relève en quatre éléments au maximum : identification, observations et valeurs, actions déjà réalisées, consigne et conduite à tenir en cas d’aggravation. Formulez-la de façon à permettre à l’équipe entrante de poursuivre le suivi sans supposition.

1. **Identification :** relève du 14 avril 2026 à 12 h, lot M17, cage M17-04, animal M17-04-B.
2. **Observations et valeurs :** à 08 h 05, posture voûtée, activité réduite et poil hérissé; à 08 h 10, consommation d’eau de 18 mL contre 30 mL sur la même période précédente.
3. **Actions réalisées :** identité vérifiée à 08 h 12, vétérinaire désigné appelé à 08 h 15.
4. **Consigne :** maintenir une surveillance rapprochée, consigner les observations aux horaires prévus et appeler immédiatement le vétérinaire en cas d’aggravation ou de nouveau signe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Relève transmise à l’équipe entrante avec l’identification, les faits, les actions déjà réalisées et la consigne de surveillance et d’alerte.

Question 3.2. Indiquez quelle information doit être transmise sans délai au vétérinaire désigné si un nouveau signe apparaît, et précisez le canal à utiliser selon le DT 3.

Communiquer sans délai au vétérinaire désigné l’identification de l’animal et du lot, l’heure d’apparition, la description factuelle du nouveau signe ou de l’aggravation, ainsi que toute évolution observée. Utiliser l’appel téléphonique interne. Si le vétérinaire est indisponible, appliquer la chaîne d’alerte affichée dans l’unité. Noter ensuite l’heure, le destinataire contacté, le canal utilisé et la consigne reçue dans le support prévu.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Signaler sans délai les faits nouveaux, leur heure et l’identification du lot au vétérinaire désigné par appel téléphonique interne.

Question 3.3. Expliquez comment vérifier que la transmission de relève a été comprise et qu’elle est traçable. Donnez deux moyens adaptés à la situation.

Deux moyens complémentaires assurent compréhension et traçabilité :

- Demander à la personne de l’équipe entrante de reformuler les points critiques : état observé, consigne en cours, prochain suivi et conduite en cas d’aggravation.
- Inscrire la relève dans le support prévu, notamment la fiche de suivi, avec les faits et horaires, le destinataire, le canal utilisé et les consignes transmises.

La reformulation permet de corriger immédiatement un malentendu; l’inscription datée conserve une trace consultable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faire reformuler les consignes par le collègue, puis consigner la relève datée sur le support de suivi prévu.

4. Prévention des risques et conduite professionnelle

La situation du lot M17 exige une communication rapide, fiable et limitée aux personnes concernées, sans diagnostic ni acte non autorisé. Le candidat applique les règles de responsabilité, d'alerte, de respect du protocole et de traçabilité de la procédure interne.

Question 4.1. Un collègue propose d'administrer un produit non mentionné dans les consignes pour voir si l'animal va mieux. Indiquez la conduite professionnelle à tenir et justifiez-la au regard des responsabilités et du protocole.

1. Refuser l'administration du produit et ne pas entreprendre d'acte non prévu.
2. Maintenir uniquement la surveillance et les actes autorisés par le protocole.
3. Si une instruction est nécessaire, solliciter la personne habilitée, notamment le vétérinaire désigné, avant toute intervention.
4. Consigner toute observation et toute consigne reçue dans le support prévu.

Le technicien animalier observe et transmet les faits ; il ne décide pas d'un soin ni ne modifie le protocole de sa propre initiative.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas administrer le produit. Maintenir les actes autorisés et demander l'avis d'une personne habilitée avant toute intervention.

Question 4.2. Un message destiné à l'équipe présente une hypothèse comme un diagnostic et contient une donnée d'identification d'un autre lot sans lien avec l'événement. Identifiez les deux problèmes de communication et indiquez comment corriger le message.

Le message comporte deux défauts : une hypothèse est présentée à tort comme un diagnostic, et une donnée d'identification sans lien avec l'événement risque de créer une confusion et d'enfreindre la confidentialité. Il faut transmettre uniquement des faits vérifiables et limiter les informations aux personnes concernées.

- Remplacer le diagnostic par les signes observés : « posture voûtée, activité réduite, poil hérissé à 08 h 05 ».
- Supprimer l'identification de l'autre lot et conserver les éléments utiles : lot M17, cage M17-04, animal M17-04-B.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Remplacer le diagnostic par des faits observés et supprimer l'identification de l'autre lot, sans lien avec l'événement.

Question 4.3. Établissez l’ordre des actions à engager si l’animal présente une aggravation avant la relève, depuis la constatation jusqu’à la traçabilité de l’alerte. Respectez les consignes du vétérinaire désigné et n’ajoutez aucun acte non autorisé.

1. Constater l’aggravation et relever immédiatement les signes nouveaux, l’heure et l’identification de l’animal M17-04-B.
2. Contacter sans délai le vétérinaire désigné par téléphone interne et lui transmettre les faits observés.
3. En cas d’indisponibilité, appliquer la chaîne d’alerte affichée dans l’unité. Suivre les instructions de la personne habilitée, sans entreprendre d’acte non prévu.
4. Tracer dans le support prévu l’heure, les faits, le destinataire contacté, le canal utilisé et la consigne reçue.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Constater et décrire l’aggravation, appeler immédiatement le vétérinaire désigné, appliquer ses instructions et tracer l’alerte.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de capacités professionnelles du BP Technicien animalier en unité d'expérimentation se déroule en session 2026, sous le code 26-BP-ANIM-EP1, pour 2 h et un coefficient de 1,0. À partir du cas fictif du lot M17, elle évalue l'analyse des relevés, le calcul d'une variation, la rédaction d'un compte rendu, la transmission en équipe, l'alerte et le respect des responsabilités professionnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La diminution en pourcentage se calcule par (valeur précédente - valeur actuelle) / valeur précédente × 100.
- Une observation consignée est un fait, tandis qu'une maladie supposée ne peut pas être présentée comme un diagnostic établi.
- En cas d'aggravation ou de signe nouveau, le vétérinaire désigné est contacté sans délai par téléphone interne.
- La traçabilité mentionne l'heure, les faits observés, le destinataire, le canal utilisé et la consigne reçue.

Points de vigilance & attentes du jury

- Associer chaque observation à son heure, à l'animal ou à la cage, et vérifier les données avec la fiche source.
- Distinguer les faits observés des interprétations et ne pas formuler de diagnostic vétérinaire.
- Adapter le destinataire et le canal : alerte téléphonique, compte rendu écrit ou relève orale complétée par la fiche.
- Ne pas administrer de produit ni modifier le protocole sans instruction d'une personne habilitée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la diminution de consommation en pourcentage ?

Soustrayez la valeur actuelle de la valeur précédente, divisez la différence par la valeur précédente, puis multipliez par 100. Les deux relevés du sujet concernent la même période et sont exprimés en millilitres.

Q : Comment éviter de transformer une observation en diagnostic dans le compte rendu ?

Décrivez uniquement les faits observés, avec leur heure et les valeurs disponibles. Vous pouvez rapporter une posture voûtée, une activité réduite ou un poil hérissé, sans leur attribuer une maladie ni une cause non confirmée.

Q : Comment organiser le temps et que représente le barème ?

L'épreuve dure 2 h et le barème total est de 20 points, répartis en quatre parties de 5 points. Le sujet ne fixe pas de durée par partie : réservez du temps au calcul, à la rédaction et à la relecture.

Q : Quels critères de communication et de traçabilité faut-il respecter ?

Le message doit être exact, daté et adapté au destinataire. À la relève, faites reformuler les points critiques et complétez la fiche de suivi. Pour une alerte, consignez l'heure, la personne contactée, le canal et la consigne reçue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Communication professionnelle/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Communication professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.